



L'Édito du Maire



Chères Vivonnoises,
Chers Vivonnois,

Depuis quelques mois, la municipalité observe la recrudescence des actes d'incivilité dans la commune. Vols de fleurs dans les cimetières, actes de vandalisme, dégradations des équipements publics, vols de matériel associatif, nuisances sonores... tous ces

méfais, qui sont le fait d'une minorité de personnes, coûtent cher à la commune et entachent notre qualité de vie qui nous tient tant à cœur. Pour cette raison, j'ai décidé avec mon équipe municipale d'engager un garde de sécurité privé pour la période estivale, afin de mener des actions préventives et faire cesser ces agissements.

Les travaux d'aménagement se poursuivent sur la commune, avec la réfection de l'avenue de Bordeaux, les travaux de changement des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement avenue de Bellevue, la création de la frayère à brochet et l'extension de la base de canoé-kayak.

Les études concernant l'isolation des écoles primaire et maternelle sont terminées, et les consultations d'entreprises vont démarrer rapidement.

La Poste, en collaboration avec la Mairie et la Communauté de communes, aménage ses locaux afin d'ouvrir, en début d'année prochaine, une structure France Services.

Deux agents vous accueilleront et vous accompagneront, au sein d'un guichet unique, dans toutes vos démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, logement, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique...).

Après un début d'année rythmé par les restrictions sanitaires et sous le signe de la vaccination, la vie reprend prudemment. Les associations débordent d'idées pour vous offrir des événements sorties et animations pour les petits et les grands.

Je ne saurais terminer cet édit sans remercier tous ceux qui m'ont renouvelé leur confiance lors des élections départementales des 20 et 27 juin. Je resterai attentive aux intérêts de notre commune, de notre canton et de notre département dans le cadre de la politique départementale durant les six années à venir.

Votre Maire, Rose-Marie BERTAUD.

La rentrée scolaire en chiffres

- **École publique** : 340 élèves dont 118 en maternelle et 222 en primaire (5 classes en maternelle / 10 classes en primaire)
- **École privée** : 141 élèves (2 classes en maternelle / 6 classes en primaire)
- **Collège** : 540 élèves répartis dans 21 classes (6 classes de 6^{ème} et 5 classes pour les autres niveaux)

Informations *municipales*

Une rentrée sous haute surveillance sanitaire

La veille de la rentrée scolaire, les élus ont rencontré les enseignants et les agents municipaux de l'école élémentaire pour faire un point sur l'organisation, et notamment acter le maintien du protocole sanitaire tel qu'il était appliqué en fin d'année scolaire 2020-2021.

Cette année, l'école élémentaire accueille 222 élèves répartis dans dix classes ainsi que 5 nouveaux enseignants : Ludmila Baudouin en CP, Benjamin Alfi et Marie Bonnin en CE1-CE2, Audrey Lucas en CE2 et Mélanie Arsaban en dispositif Ulis.

Vivonne renouvelle son label Village étape pour 5 ans

Depuis 2003, Vivonne est labellisée « Village étape » par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Ce label est accordé aux communes répondant à certains critères d'éligibilité et respectant une charte de qualité en matière d'équipements, de services et d'accueil.

La labellisation de la commune de Vivonne est réétudiée tous les 5 ans et devait donc être renouvelée en 2021. Le dossier a été examiné au cours du premier trimestre 2021 par un comité du ministère, qui a ac-

cordé le renouvellement du label jusqu'en 2026. Grâce au positionnement de panneaux sur la route nationale à des endroits stratégiques, à un partenariat avec le Guide du routard à compter de 2022 et à une géolocalisation des villages étapes sur l'application de navigation GPS Waze, la municipalité espère amener de nombreux touristes et voyageurs à Vivonne.



Terra aventura, une chasse aux trésors pour petits et grands

Un parcours Terra Aventura s'est ouvert sur la commune depuis début juin, développé en partenariat avec les Vallées du Clain et l'Agence de créativité et d'attractivité du Poitou.



Cette chasse au trésor est accessible sur le site <https://www.terra-aventura.fr> ou sur l'application du même nom en créant un compte. Après avoir répondu correctement aux questions tout au long du parcours, vous aurez accès à la cache et à un code vous permettant de récupérer un badge (Pořz). Une journée découverte a été proposée début juillet pour permettre aux Vivonnois d'expérimenter le parcours.

Le Conseil municipal des jeunes donnera la parole aux jeunes vivonnois

La Municipalité souhaite associer tous les citoyens à la décision publique. Pour donner la parole aux jeunes, l'équipe municipale a décidé de créer un Conseil municipal des jeunes (CMJ).

Les jeunes conseillers seront les représentants de la jeunesse vivonnoise, ils pourront proposer de nouveaux projets qui seront débattus avec les élus.

Une réunion à destination des jeunes de la commune des classes de CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} va avoir lieu afin de leur permettre d'obtenir toutes les informations sur la mise en place de ce CMJ. L'avis des jeunes vivonnois sur la vie quotidienne et leur avenir est un atout pour la commune.

En bref...

Pensez à l'entretien de vos trottoirs

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants.

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Voir article 4 de l'arrêté municipal du 12/12/2016.

Stop aux nuisances sonores



Les bruits de voisinage sont des bruits répétitifs, générés par le comportement d'une

personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores.

Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit. Pour en savoir plus, consultez sur le site de la Préfecture de la Vienne, l'arrêté préfectoral n°2021-DCPPAT/BE-005 du 5 janvier 2021, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, qui interdit certains bruits à certaines heures dans notre département.



Un nouveau panneau d'information numérique a été mis en place devant la Mairie.

Simple d'utilisation, vous y trouverez toutes les informations utiles concernant la commune.

Pour joindre la Mairie

Mairie de Vivonne • 1, avenue de Bordeaux • BP 70010 • 86370 VIVONNE • Tél : 05 49 43 41 05

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 15h à 17h30
- le vendredi de 8h à 12h et de 15h à 16h30 (permanence état civil)
- le samedi de 9h30 à 11h30 (permanence état civil)

Courriel : contact@vivonne.fr / **Site internet :** www.vivonne.fr / **Page facebook :** @VivonneOfficiel

Associations & animations

L'Association Poitevine Qigong et Arts Martiaux (APQAM)



L'Association propose des cours de Qigong et de Tai Chi. Ces deux disciplines sont de formidables méthodes pour entretenir sa santé, lutter contre le stress, réduire les risques liés à la sédentarité, prévenir les troubles musculo-squelettiques, etc.

Le Qigong permet de mobiliser les muscles, les articulations, les organes par des exercices doux, lents dans le respect du corps. Sa pratique améliore la souplesse, l'équilibre, le calme mental.

Le Tai Chi Chuan est un art martial « interne ». Il inclue des mouvements dans le vide et divers exercices avec partenaire. La pratique du Tai Chi est plus tonique que le Qigong.

Nous proposons des cours à Vivonne, le jeudi Qigong de 18h30 à 19h30 - Tai Chi de 19h45 à 21h00 et sur les Roches Prémaries (lundi, mardi et mercredi). Les cours sont animés par Bruno BLAS, professeur diplômé d'État.

Venez nous rencontrer lors de nos deux opérations portes ouvertes proposées chaque année aux Roches-Prémaries, avec initiation gratuite.

Contact et informations : contact@assoqigong86.fr - **Site web :** <https://assoqigong86.fr/>
Philippe DUPUTIE (co président) 06 16 06 55 13 - **Nathalie SAVIGNY** (co présidente) 06 73 94 52 30.

Vivonne se mobilise pour Octobre rose !

Comme chaque année, le mois d'Octobre sera consacré à la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein.

La commune se mobilise pour participer à cette action, qui a pour objectif de sensibiliser les femmes et leur entourage à la prévention du cancer du sein par l'information et le dialogue, ainsi que sur l'importance du dépistage.

La commune se mettra aux couleurs d'Octobre rose et des urnes seront disponibles dans les commerces pour collecter des fonds au profit de la recherche contre le cancer.

Le samedi 23 octobre, une journée d'animation sera organisée par la Gym volontaire, en collaboration avec la Lutte

contre le cancer et le Centre de dépistage des cancers et des associations sportives vivonnoises. Un stand d'information sera présent sur le marché le samedi matin. L'après-midi, une marche découverte du Patrimoine sera proposée par les 100 pas Vivonnois et l'association HPVE, ainsi qu'une randonnée à vélo encadrée par l'UCCV.

Les inscriptions, au profit de la lutte contre le cancer, auront lieu le matin sur le marché ou l'après-midi dans le Parc de Vounant.

Un verre de l'amitié sera offert par la Mairie à tous les participants pour clôturer

cette journée d'action.

Le pass sanitaire est exigé pour participer.

Plus d'informations sur le site internet ou sur la page Facebook de la mairie.



Participez à la Journée citoyenne « Nettoyons la planète »

La propreté est l'affaire de tous ! Dans le cadre de la semaine du développement durable, la municipalité, en collaboration avec les Vallées du Clain et l'Office du tourisme, invite les habitants, riverains, associations à participer à une matinée de ramassage des déchets sur la Commune, le dimanche 10 octobre prochain de 10h à 12h.

L'objectif est de lutter contre la pollution urbaine et d'encourager le zéro déchet à travers une opération de nettoyage citoyen. Le rendez-vous est fixé à 10h devant l'Office du tourisme. Pour les participants qui n'auraient pas de gants ou de

pincettes personnelles, des gants et des sacs poubelles fournis par Super U, seront distribués. Une fois équipés, l'association de marcheurs Les 100 pas vivonnois et le club de vélo l'UCCV vous guideront à travers des circuits pédestres. Le club de Canoë-kayak les Pagayous mettra à disposition du public des canoës pour nettoyer les berges et le bassin de la Vonne.

À l'issue de la collecte, une collation « zéro déchet » sera offerte par la municipalité à tous les participants.

Accès libre sous réserve d'un pass sanitaire valide pour les personnes majeures.
Réservation conseillée par mail auprès de l'Office du tourisme :
ot.valleesduclain@gmail.com. **Plus d'informations sur le site internet ou sur la page Facebook de la mairie.**



Nouveaux commerces et entreprises

● **L'INCONTOURNABLE** - Brocannerie permanente - Achat, vente, antiquités, estimations, location de box.... Ouvert du mardi au dimanche 10h-12h30 / 14h-19h. 8 place des tilleuls - Contact : 09 72 94 61 07.

Nouveau à Vivonne ? Pour figurer gratuitement dans le prochain bulletin municipal, envoyez-nous un mail à contact@vivonne.fr.

Agenda des *manifestations*

Compte tenu du contexte sanitaire encore incertain à l'heure où nous imprimons, tous les rendez-vous prévus sont susceptibles d'être annulés ou reportés. Aussi, nous vous conseillons de suivre l'évolution de l'agenda sur le site internet ou sur la page facebook de la mairie de Vivonne.

Programme de la médiathèque

Toutes les animations sont gratuites. Les expositions sont visibles aux heures d'ouverture de la médiathèque. Le pass sanitaire est obligatoire.

Du 12 au 22 octobre : Exposition photographique de Patrick Pichon.

Vendredi 22 octobre à 20h30 : Concert de Rock acoustique, par le groupe JAM de Marçay.

Du 2 au 20 novembre : Exposition de peinture de Cathy Monnier sur le thème de la nature.

Mercredi 1^{er} décembre à 16h : « Paf dans l'pif », spectacle des Trotino Clowns à la salle des fêtes de Vounant. Un spectacle à voir en famille, dès 3 ans.

Autres animations

Dimanche 10 octobre : Journée citoyenne de nettoyage de la Planète. De 10h à 12h. **Départ de l'Office du tourisme.**

Samedi 16 et dimanche 17 octobre : Vitivonne – salon du vin organisé par Java. De 10h à 18h. **Salle des fêtes de Vounant.**

Samedi 23 octobre : Journée spéciale Octobre rose d'animations et d'informations sur le dépistage précoce et de lutte contre les cancers du sein, organisée par la Gymnastique volontaire. Stand d'information le matin sur le marché. Marche découverte du patrimoine, rando vélo à partir de 13h30 dans le **Parc de Vounant.**

Samedi 30 et dimanche 31 octobre : Championnat de démonstration de course de chiens de traîneau sur piste et de cani-cross, organisé par Entreprendre en Clain. Présence de Jocelyne et Jean COMBAZARD, champion du monde, d'Europe et de France, vainqueur de la dernière Grande Odyssée. 50 attelages de 2 à 8 chiens, des animations, baptêmes de chiens de traîneau et restauration sur place. **Parc de Vounant.**

Samedi 6 et dimanche 7 novembre : Bourse aux jouets, de 9h à 18h. **Salle des fêtes de Vounant**

Du vendredi 26 au dimanche 28 novembre : Collecte nationale de la Banque Alimentaire organisée par le CCAS

Samedi 4 décembre : Repas des aînés. **Salle des fêtes de Vounant.**

Dimanche 19 décembre : Marché de Noël organisé par l'association les petites mains. Marché de créateurs et de producteurs de 9h30 à 18h. **Salle des fêtes de Vounant.**

Le mot des élus de l'opposition

Groupe de M. Bernard BARBOTIN

En Juillet dernier, devant la recrudescence des incivilités, la majorité municipale a souhaité faire appel au service d'une association pour l'emploi d'une personne chargée de la surveillance des biens et patrimoine de la commune.

Cette personne a exercé cette mission de surveillance à temps partiel, et pour une durée limitée.

L'installation de vidéo surveillance sur divers bâtiments publics vient également compléter ce dispositif.

Groupe de M. Florian RÉTIF

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous, aux enfants et aux associations qui animent Vivonne dans un contexte plus apaisé face au Covid.

Des travaux ont été entrepris sur des bâtiments communaux non occupés et sans projet d'utilisation annoncé : la salle Marcel Pagnol, les anciennes écuries

Nous déplorons toutes ces détériorations, qui là comme ailleurs, nuisent à notre cadre de vie et à l'image de notre commune. Mais nous souhaitons vivement que toutes ces mesures soient utilisées essentiellement à titre préventif, avant de devenir répressifs.

A noter également que les services administratifs de notre commune sont à nouveau pénalisés par de nombreux arrêts de travail, mais aussi par le départ du nouveau DGS, qui était en poste depuis seulement quelques mois.

de Vounant ou l'ancienne Église de Sais bénéficiant d'un budget conséquent. Or, il existe de vrais besoins pour les seniors, les jeunes et les associations. Nous déplorons le manque de concertation pour redonner vie à ces structures.

La création de la Maison France Services (services

Ainsi que nous l'avions déjà évoqué en 2018, le recours à un cabinet spécialisé en ressources humaines nous semble plus que nécessaire.

Vous pouvez continuer à nous contacter à l'adresse suivante : ensemblepourvivonne@gmail.com

M. Bernard BARBOTIN, MME Karine CHARBONNIER, M. Thierry TOULISSE, MME Marie-Annick PALAU

publics) à la Poste est en cours, un projet voulu par notre équipe qui sera utile pour la population. Enfin, de très nombreux arbres ont été abattus à Vivonne, un important programme de plantation devient plus que nécessaire.

M. Florian RÉTIF, Mme Sabrina CLISSON

Droit de réponse de Mme le Maire :

Je souhaite exercer ici mon droit de réponse, quant au Mot des élus de l'opposition, dans le bulletin municipal du mois d'avril 2021.

“ L'excédent budgétaire de 3.1 Millions d'euros est le résultat d'une gestion rigoureuse des finances de la municipalité, qui nous permet ainsi de pouvoir à nouveau investir dans des projets ambitieux, en évitant le surendettement, tout en sécurisant la stabilité financière de la commune, afin de pouvoir faire face de façon plus sereine à certains aléas de la vie. La crise sanitaire actuelle en est un exemple, puisque nous avons dû renforcer le personnel afin de pouvoir mettre en place les différents protocoles sanitaires imposés, et prendre en charge les surcoûts liés à la désinfection et à l'achat d'équipement (gants, masques...).

Par ailleurs, les actions pour le bien-être des Vivonnois sont bien programmées, quoique sur un plus long terme, compte tenu de l'envergure de certains projets. Ainsi, parmi les investissements qui se concrétiseront avant la fin du mandat, nous prévoyons bien la modernisation de la salle des fêtes, la poursuite de l'aménagement du bourg, l'aménagement de la Plage. Des animations culturelles, telles que des spectacles, concerts et expositions gratuits, sont déjà programmées à la médiathèque pour le semestre en cours.

Concernant la candidature de Vivonne au dispositif « Petites villes de demain », la sélection des candidatures a été réalisée lors du second semestre 2020 à l'initiative de la Région et des Préfets, dont c'est la prérogative, et la commune de Vivonne n'a pas été retenue. ”

Tous droits de reproduction des textes et photos interdits pour tous pays sous quelque procédé que ce soit - Ne pas jeter sur la voie publique.

Directeur de la publication : Rose-Marie BERTAUD - **Rédaction** : Les élus - **Réalisation** : TERRITOIRES Photo & Graphic - 07 67 63 15 10

Crédits photos : Mairie de Vivonne, Frantz REIN- **Impression** : Imprimerie Raveau - Tirage : 2 000 exemplaires.

Le bulletin municipal est imprimé avec un papier garanti 100 % sans chlore provenant de forêts gérées durablement